

COMMUNIQUÉ

COGECO CÂBLE INC. – ANNONCE UN FINANCEMENT AU MOYEN D’UNE PRISE FERME

Cogeco Câble Inc. (« Cogeco Câble ») a annoncé aujourd’hui qu’elle a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par BMO Marchés de Capitaux, et comprenant Marchés Mondiaux CIBC Inc., Valeurs Mobilières GMP LP, Scotia Capitaux Inc., Valeurs Mobilières Desjardins inc. et Financière Banque Nationale Inc., aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu d’acheter sur la base d’une prise ferme au moyen d’un prospectus, 3 000 000 d’actions à droit de vote subalterne (les « actions à droit de vote subalterne »), au prix de 51,15 \$ chacune, pour un produit brut de 153 450 000 \$. Le produit net du placement sera affecté à la réduction de la dette ainsi qu’aux fins générales de l’entreprise. La clôture du placement est prévue vers le 9 août 2007 et est conditionnelle à l’obtention par Cogeco Câble des approbations nécessaires des organismes de réglementation.

Les titres faisant l’objet du placement ne sont pas inscrits aux termes de la loi intitulée *U.S. Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis s’ils ne sont pas inscrits ou à moins d’avoir obtenu une dispense applicable des exigences d’inscription. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d’une offre d’acheter, et les titres ne peuvent être vendus dans un état où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Ce communiqué ne doit pas être transmis aux fils de presse américains ou diffusé aux États-Unis.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Cogeco Câble Inc.
Alex Tessier
Trésorier
Tél. : 514-874-0540